



Viol d'enfant découvert à l'âge adulte

Par **Elaine**, le **28/07/2019** à **18:51**

Bonjour, je viens ici complètement démunie. Mon petit ami de 21 venant de m'avouer son viol, commit par son oncle, à ces 8 ans, et encore une fois plusieurs années après. Je ne le laisserais pas abuser d'autre enfant. Et je ne laisserai un pédophile qui a ruiné la vie de mon concubin s'en tirer. Je suis une des seules personnes à connaître ce fait. Et je veux me battre pour lui, sa dignité, et l'innocence et la pureté qu'on lui a retiré si brusquement en commettant cet acte irréversible et terrifiant qu'est le viol. Pitié aidez moi. Je ne suis rien dans cette société pour lui permettre d'être entendu, en tant que victime, et d'avoir le droit à la justice. Les actes ont été commit il y a certes plusieurs années. Mais qui sommes nous pour juger le délais d'attente avant que quelqu'un ayant vécu cet événement ne se mette à en parler ? On a tous le droit à la justice. Je ferais tout pour lui. Mais si cette histoire doit se finir avec une phrase " pas de preuve. Pas prouvé. Pas valable" et que d'innombrables personnes nous accablent pour avoir osé lancer de fausses accusations, simplement parce-que aucun enfant de 8 ans ne peut penser à ne pas prendre de douche après s'être fait violer, et aller porter plainte avec les preuves d'attouchement sur lui. Les preuves qu'il sera à jamais souillé, que sa virginité lui aura été volé dans les pleures et les cris, la menace et la perversion, seul dans une chambre, alors je ne saurais être celle qui l'aura embarquer dans un procès qui ne lui rendras ni justice, ni soulagement. Qui n'aura fait que réouvrir des plaies déjà profondément inscrites sur son corps et dans son âme. J'aimerais savoir comment obtenir justice ? En étant complètement sûr à cent pour cent de ne pas le faire en vain. Il y a tellement de douleur dans ce monde. Je me battrais pour celles que je peux soulager, apaiser.